



## Les heures supplémentaires

Par **steph**, le **19/07/2009** à **18:58**

Bonjour,

j'aimerais savoir si mon employeur est obligé de me payer les heures supplémentaires que j'ai fait à sa demande, travaillant en maison retraite, j'ai dû remplacer des personnes en congés, du au manque de personnel

Moi je préfère être payé et non de devoir les récupérer.

Si mon employeur ne me les paye pas ce mois-ci, peut-il me les payer le mois prochain?

Mon contrat habituel est de 132.50 et ce mois-ci j'ai fait 166.20.

Merci d'avance pour votre réponse.